

Collecte de produits dangereux

Déchetterie de Lannugat

Samedi 13 Octobre 2018

De 9h30 à 12h

FOCUS SUR LES PESTICIDES

A partir du 1er janvier 2019, les particuliers ne pourront ni utiliser ni détenir des pesticides de synthèse chez soi. Ils ne seront plus disponibles à la vente.

Sont concernés les anti-mousses, herbicides, fongicides, insecticides, anti-limaces, etc..

A l'occasion de cette collecte, Douarnenez Communauté, la ville de Douarnenez et l'EPAB seront présents pour vous informer sur les techniques d'entretien alternatifs à l'utilisation de pesticides :

- Démonstration des techniques utilisées par la ville de Douarnenez
- Les aides au broyages et l'utilisation d'un paillis
- Sensibilisation à la pollution des cours d'eau par les pesticides
- Quels sont les autres produits dangereux qui doivent être amenés au recyclage

Si vous détenez des flacons de pesticides (entamés ou vides), venez les déposer dans votre déchetterie de Lannugat

Ces produits sont dangereux et ne peuvent être recyclés par une filière classique.



Quel produits sont concernés ?

Il s'agit d'un produit utilisé, usagé ou périmé, que l'emballage soit vide, souillé ou avec un reste de contenu.

- Peintures
- Solvants
- Pesticides
- Engrais
- Colles
- Produits explosifs, corrosifs...

